Syrie : Damas et les rebelles responsables de nouveaux crimes de guerre

11/09/2013 à 11h10

[…] Des rebelles et des combattants étrangers venus leur prêter main-forte ont également commis des crimes tels qu'exécutions sommaires, prises d'otages et bombardement de zones civiles, ajoutent-ils dans ce document qui couvre la période allant du 15 mai au 15 juillet.

« Les auteurs de ces violations et de ces crimes, quel que soit leur bord, ont agi en violation du droit international. […] Il est impératif de les traduire en justice », ajoute la commission d'enquête dirigée par le diplomate brésilien Paulo Pinheiro.

Ouest France